

COMMUNE D'ORSAY

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2022

Etaient présents : David Ros, Maire, Président, Didier Missenard, Anne-Charlotte Bénichou , Frédéric Henriot, Pierre Bertiaux, Elisabeth Caux, David Saussol, Elisabeth Delamoye, Véronique France-Tarif, adjoints – Eliane Sauteron, Yann Ombrello, Alexis Midol-Monnet, Pierre Chazan, Augustin Bousbain, Théo Lazuech, Martine Charvin, Philippe Escande, Marie-Pierre Digard, Mireille Delafaix, Alain Cano, Michèle Viala, Albert Da Silva, Kaouthar Benameur, Christophe Le Forestier, Laurent Remy, Patrick Villette, Louis Leroy, Caroline Danhiez-Caillet, Pierrick Courilleau, Eric Lucas.

Absents excusés représentés :

Ariane Wachthausen (jusqu'à 20h38)
Hervé Dole (jusqu'à 20h56)
Elisabeth De Lavergne

Pouvoir à David Ros
Pouvoir à Anne-Charlotte Bénichou
Pouvoir à Frédéric Henriot

Absents : //

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents à 20h30 : 30
Nombre de votants : 33

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du conseil municipal.

Eric Lucas est désigné, à l'unanimité des présents, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

2022-116 – PERSONNEL COMMUNAL – OUVERTURE DU RECRUTEMENT AUX PARCOURS EMPLOI COMPETENCES

Le Conseil municipal d'Orsay,

Vu le code général de la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°2008-1249 du 01/12/2008 généralisant le revenu de solidarité active et renforçant les politiques d'insertion,

Vu l'arrêté de la Préfecture n°IDF-2021-05-17-00001 du 7 mai 2021 fixant le montant des aides de l'Etat pour les Parcours Emploi Compétences,

Vu la circulaire n° DGEFP/ METH/2021/42 du 12 février 2021 relative au fonds d'inclusion dans l'emploi en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi,

Considérant le dispositif du Parcours Emploi Compétence qui a pour objet l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi,

Considérant que la ville d'Orsay peut décider d'y recourir en conciliant ses besoins avec la perspective d'aider un demandeur d'emploi à s'insérer dans le monde du travail,

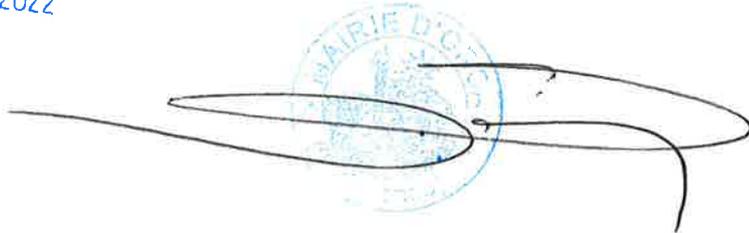
Considérant l'avis du Comité technique consulté le 24 novembre 2022,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** le Monsieur le Maire à ouvrir des postes de catégorie B et C dans le cadre du dispositif « parcours emploi compétences », autant que nécessaire, dans les secteurs administratif, technique et social.
- **Autorise** l'autorité territoriale à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour la conclusion des contrats afférents à ces recrutements.
- **Dit** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant aux emplois ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Certifié exécutoire, compte tenu
de la transmission en Préfecture le 19 DEC 2022
et de la publication le 19 DEC 2022

David ROS
Maire d'Orsay
Conseiller départemental de l'Essonne



Acte classé**2022-116**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	AR reçu	> Classé <

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-12-19T15-33-39.00 (MI242048530)**Identifiant unique de l'acte :** 091-219104718-20221219-2022-116-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :**

OUVERTURE DU RECRUTEMENT AUX PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES

Date de décision : 19/12/2022**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 4. Fonction publique
4.4. Autres categories de personnels**Acte :** 2022-116 - PERS COM -
OUVERTURE RECRUTEMENT
PARCOURS EMPLOI
COMPETENCES.PDF**Multicanal :** Non**Groupe émetteur de l'acte :** TOUS

Annuler

Préparé

Date 19/12/22 à 15:33

Par **CAPRON Sylvia****Transmis**

Date 19/12/22 à 15:33

Par **CAPRON Sylvia****Accusé de réception**

Date 19/12/22 à 15:38

Classé

Date 19/12/22 à 15:52

Par **CAPRON Sylvia**